

29 septembre 2016

# Avenir sopra-steria

100% Salariés, Indépendants et Engagés

## Les salariés votent et la direction panique !

Les salariés s'expriment enfin par vote.  
La direction devra désormais s'habituer à les écouter.  
Elle panique et perd ses nerfs !

Ce vote au 1<sup>er</sup> Tour, par courrier ou sur site le Mardi 4 octobre 2016, fixera le % de représentativité de chaque syndicat pour plus de 3 ans.  
Ainsi ce vote décide quels syndicats pourront signer les accords qui engagent vos droits à la hausse ou à la baisse depuis la ratification de la Loi TRAVAIL (Loi EL KHOMRI).  
Face aux réalités rappelées par l'équipe AVENIR et son « parler vrai » étayé par votre vécu et les jugements publiés, la communication vaseuse et pro-direction de Traid-Union ne fait pas le poids.



AVENIR soutient chaque salarié en difficulté (Voir des exemples de jugements obtenus sur <http://elections2016.avenir-soprasteria.com> - Accès Réservé, User : salarie ; Password : info).

Votez pour AVENIR, La Liste Indépendante et Engagée, vous ne le regretterez pas.

Avec AVENIR, les activités sociales du Comité d'Entreprise deviendront plus équitables en fonction de votre VOTE du 4 octobre 2016 : Pour AVENIR c'est 3/3 du budget social pour VOUS !

## Les Activités Sociales du C.E.

Avenir  
sopra-steria  
100% Salariés, Indépendants et Engagés

Trop insuffisantes : Le C.E. a les moyens de plus de Subventions et de plus d'activité pour moi et pour ma famille.



Pour l'équipe AVENIR, avec 294 Euros / salarié / an en subvention sociale, il est possible de :

- Consacrer 1/3 du budget soit 100 € par salarié en chèque cadeau par an qu'il choisit lui-même
- Consacrer 1/3 du budget en subvention directe des activités sportives et culturelles du salarié et sa famille selon ses choix
- Consacrer 1/3 du budget pour multiplier les activités locales subventionnées proposées par le C.E.

Pour AVENIR, c'est 3/3 du budget pour tous les salariés !

#electionsSOPRA du 4 Octobre 2016

23 septembre 2016

SALARIÉS SOPRA STERIA, #OnVautMieuxQueCa

## Elections 2016 des Représentants des salariés

Notre entreprise a la meilleure rentabilité sur le marché et elle veut l'augmenter encore,  
... Est-ce anormal que le Syndicat AVENIR demande des ajustements de salaire ?  
Notre entreprise applique « à sa manière » les règles et les accords,  
... Est-ce anormal que le syndicat AVENIR assiste les salariés pour obtenir leurs droits ?

Pourquoi la direction a-t-elle tenté de licencier les délégués AVENIR ? ... **Sans succès grâce à vous!**  
Pourquoi la direction tente d'imposer Ses accords d'entreprise défavorables pour les salariés ?  
Pourquoi la direction a retardé les élections des représentants du personnel à ce jour ?  
Pourquoi la direction a retardé la désignation des CHSCT ?  
Pourquoi la direction arrête des contrats et qu'elle presse les salariés à quitter l'entreprise ?  
Pourquoi la direction gère l'entreprise sans suivi valable par le Comité d'Entreprise ?  
Pourquoi la direction refuse le paiement des salaires variables et des frais de mission ?  
Pourquoi la direction a peur qu'un salarié se fasse assister par l'équipe AVENIR ?

**C'est l'Inspection du Travail par ses Procès-Verbaux d'infractions qui répond à ces questions : Procès-Verbaux pour non-respect de Plan de Sauvegarde de l'Emploi, Discrimination, Entrave au CE, Infractions dans le décompte et la prise en compte des heures de travail, Infractions en matière d'obligation de sécurité des salariés ...**

Oui, des représentants Traid-Union au même titre que la direction ont tenté d'empêcher la vérité d'apparaître : consultez les PV du CE pour le vérifier ainsi que les publications syndicales !



Le syndicat AVENIR tient ses promesses depuis sa création en 2006.  
Il a assisté et défendu plusieurs centaines de salariés avec des résultats reconnus.  
Qui connaît un salarié assisté en Justice (ou ailleurs) par Traid-Union face à la direction ?

Combien de fois les élus Traid-Union sont juste venus voter en réunion en faveur de la direction sans avoir participé aux débats ?

Le syndicat AVENIR demande à la justice de statuer sur l'obligation d'indépendance de Traid-Union vis-à-vis de l'employeur dans l'unique but de protéger les intérêts des salariés dans la durée.

**Méfiez-vous des contrefaçons et votez AVENIR pour soutenir nos actions pour vous.  
AVENIR, c'est l'indépendance de la direction et l'engagement à 100% en faveur des salariés.**